



Compte rendu du Conseil d'Administration du 14 novembre 2023

Présents :

Jean Paul GONNET, Hervé BICOT, Jean Claude HAMONEAU, Michel PIERRE, Pierre ABRAHAM, Eric PINTAIUX, Christophe PRESCHEZ, Bruno PARESSANT

Absent excusé : *Sylviane LE ROY, Françoise VAN DEN BROUCKE, Stephan MAUSS et Michel SEVIN.*

Le Président ouvre à 10h10 la réunion semestrielle du CA qui s'est tenue au golf de CARQUEFOU. Il souhaite la bienvenue aux membres présents.

Il nous précise qu'un certain nombre de délégué ont annoncé qu'il passait la main en 2024. Pour le bon fonctionnement de notre association :

- *Il sera prévu des formations début 2024 (voir les précisions en fin de compte rendu)*
- *A l'AG du mercredi 6 décembre, le délégué actuel qui s'arrête en 2024 vient avec son remplaçant qui est invité par la CA. Dans le cas où certains souhaiteraient venir en plus avec un suppléant, celui-ci devra prendre en charge son repas.*
- *Remise des bulletins de vote lors de l'AG*
 - *Pour chaque club les bulletins de vote seront remis au délégué en fonction en 2023.*

Puis il rappelle l'ordre du jour.

- 1) **Effectif et situation financière 2023**
- 2) **Bilan de championnat stableford, greensome et autres épreuves 2023**
- 3) **Préparation du calendrier 2024**
 - Match Play (formule inchangée, et proposition de tableau des rencontres)
 - Stableford (maintien championnat à 3 zones)
 - Greensome
 - Trophée Michel Rault, comment le redynamiser.
- 4) **Perception des lots dans le bilan 2023**
- 5) **Les polos 2023 et 2024**
- 6) **Retour sur le dîner de gala**
- 7) **Rencontre Bretagne / Pays de Loire 2023 et 2024**
- 8) **Dîner de gala 2024 - choix des clubs devant l'organiser**

9) Préparation de l'AG du mercredi 6 décembre 2023.

- Montant 2024 de la cotisation et des droits de jeu
- Élections au CA et perspectives de responsabilités à moyen terme.

10) Autres points ?

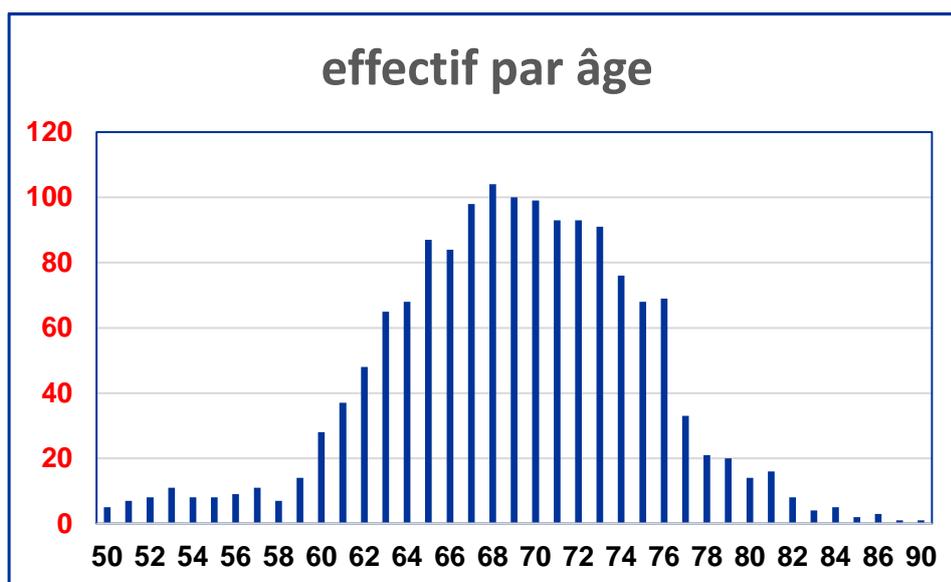
1. Situation financière et effectifs

a) Les effectifs 2023

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nb adhérents	1218	1418	1463	1525	1551	1510	1552	1532

Légère baisse par rapport à 2022, 1532 adhérents pour un montant de cotisations de 76600 €

Répartition des adhérents pas âge (avec un moyenne d'âge de 70 ans) :



b) Comparatif des inscrits aux compétitions

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Adhésions	1463	1525	1561	1510	1553	1532
Nb de participants aux compétitions	8044	7795	5460	6810	6863	7580
Nb de compétitions	81	76	54	74	83	79
Moyenne par compétition	101	102	101	90	82	96

On a enregistré une belle progression des participations aux compétition en 2023 par rapport à 2021 et 2022

c) Compte d'exploitation 2023 (au 30 octobre 2023)

Libellé	RECETTES	REALISATION	PREVISION
1	COTISATIONS	76 600,00	77 500,00
2	DROITS DE JEU	37 900,00	37 500,00
3	RECETTES DIVERSES	697,17	200,00
4	SOIREE DE GALA	9 180,00	9 000,00
	TOTAL RECETTES	124 377,17	124 200,00
5	RECETTE BRET/LOIRE		
	RECETTES TOTALES	124 377,17	124 200,00

Libellé	DEPENSES	REALISATION	PREVISION
1	REUNIONS ANNUELLES	2 986,90	4 000,00
2	AUTRE FRAIS DE MISSION	1 458,92	1 600,00
3	POTS DE L'AMITIE	15 273,00	19 000,00
4	GESTES	597,08	0,00
5	COMMUNICATION	116,26	500,00
6	LOTS ET TROPHEES	36 230,16	36 000,00
7	POLOS - BALLEES	42 334,80	48 000,00
8	FOURNITURE ADMINIS.	42,98	200,00
9	LOCATION BOX	506,00	600,00
10	ASSURANCES	1 458,05	1 400,00
11	DON et CADEAUX	0,00	100,00
12	SOIREE DE GALA	13 433,47	15 500,00
	TOTAL DES DEPENSES	114 437,62	126 900,00
13	DEPENSES BRET/LOIRE		
	DEPENSES TOTALES	114 437,62	
Libellé	EXCE ou DEFIC	9 939,55	-2 700,00

- Nos recettes sont conformes aux prévisions grâce à une bonne participation aux compétitions.
- Les dépenses sont à ce jour inférieures aux prévisions mais seront équilibrées à la fin de l'exercice.
- A noter que les dépenses pots de l'amitié ont été parfaitement maîtrisées malgré les nouvelles règles pour 2023. La moyenne générale se situe à 2.10 € par participant aux compétitions. La suppression de la règle des départs avant 11h n'a pas entraîné de baisse de fréquentation des remises des prix.

d) Situation bancaire au 30 octobre

	2022	2023
Compte courant	3 722,04	9 364,27
LIVRET	54 542,73	57 425,77
TOTAL	58 264,77	66 790,04

Le montant de nos réserves est certes important mais représente moins de 50% de nos dépenses de fonctionnement, ce qui n'a rien d'anormal.

e) Coût de compétitions

Il est bon de rappeler que le montant des droits de jeu encaissés ne couvre pas les coûts des compétitions qui selon les rencontres sont supérieurs de 30 à 50 % aux droits de jeu.

Les coûts des compétitions, ce sont les balles, la dotation, le pot de l'amitié et les gestes.

Droits de jeu	37 500
Pots de l'amitié	15 273
Dotations	36 230
Balles	22 680
Solde	-36 683

Les cotisations sont essentielles au bon fonctionnement de notre association

f) Soirée de gala

Elle est déficitaire comme en 2022 de 4253 €

1) Bilan de la saison sportive

- **Match-play :**
 - Certains clubs ont imposé des départs à 4 pour les simples, contraire à l'esprit du match-play, à revoir pour les clubs concernés.
 - Merci à Savenay pour son accueil des finales.
- **Greensome :** RAS, bonne organisation de la finale aux Sables d'Olonne
- **Stableford :**
 - Des règles doivent être mises en place pour mieux gérer les rencontres à forte participation.
 - En raison du calendrier serré, les rencontres Interzones ont été moyennement suivies

a) Participation aux compétition Stableford 2023

		2018 9 Tours	2019 9 Tours	2020 9 Tours	2021 9 Tours	2022 7 tours	2023 9 tours
MEMBRES SGPDLL		1418	1525	1561	1510	1552	1532
STABLEFORD	Total	5587	5503	5129	5123	4912	5761
	Extérieur	3842	3534	3332	3363	3015	3955
	% extérieur	68,8%	64,2%	65,0%	65,6%	61,4%	68,7%
	Participants par tou	621	611	570	569	702	640

Avec le retour à formule à 3 zones en 2022 », le niveau de participation a été très satisfaisant.

○ Compétitions stableford – Participants par rencontre

Participants par rencontre pour chaque tour									
Clubs	1	2	3	4	5	6	7	8	9
ALENCON	82								67
ANGERS				120				78	
ANJOU				111				88	
AVRILLE		112				95			
BAUGE		115				102			
BOURGENAY GC		104						94	
CARQUEFOU		121							126
CHOLET			127			115			
GUERANDE			130			129			
ILE d'OR				117		103			
LA BAULE	126				149				
LA BRETESCHE		101						148	
LA DOMANGERE	123				94				
LAVAL			71				98		
LE CROISIC						85			73
LE MANS			118				78		
Les SABLES d'OLONNE				107				123	
NANTES ERDRE	131				140				
NANTES VIGNEUX				115					122
PAYS DE SAINT GILLES			119				91		
PORNIC	131				91				
SABLE					91				86
SARGE				81				73	
SAUMUR	99				77				
SAVENAY			110				139		
ST JEAN de MONTS		136					134		
ST SEBASTIEN							86		72
ST SYLVAIN D'ANJOU									
	692	689	675	651	642	629	626	604	546

Les rencontres de plus de 120 joueurs ont été surlignées en jaune. Au-delà de 125 participants il est indispensable de prévoir une plage de départs la veille

○ Compétitions Stableford – Participants par tour et par club

Pos	club	Tour 1	Tour 2	Tour 3	Tour 4	Tour 5	Tour 6	Tour 7	Tour 8	Tour 9	TOTAL	MOYENNE	ADH	Participation
1	La Baule	70	26	23	36	63	24	34	51	30	357	39,7	107	37,07%
2	Guérande	35	40	61	25	39	62	43	28	22	355	39,4	89	44,32%
3	Pornic	38	22	29	39	44	25	42	49	39	327	36,3	78	46,58%
4	Nantes Erdre	39	37	37	24	50	34	34	31	40	326	36,2	70	51,75%
5	Cholet	32	23	41	29	33	38	34	33	23	286	31,8	62	51,25%
6	Pays de Saint Gilles	28	28	46	29	23	35	39	26	12	266	29,6	66	44,78%
7	Avrillé	32	46	29	35	25	41	20	10	11	249	27,7	72	38,43%
8	Saint Jean de Monts	29	43	22	28	21	25	42	10	23	243	27,0	59	45,76%
9	Savenay	26	29	37	22	27	20	40	16	26	243	27,0	51	52,94%
10	Angers	12	32	20	37	19	22	20	36	23	221	24,6	75	32,74%
11	L'île d'Or	20	15	23	33	19	39	23	19	21	212	23,6	56	42,06%
12	Bourgenay GC	21	40	18	23	21	9	28	33	12	205	22,8	53	42,98%
13	La Domangère	35	18	13	24	33	20	14	20	25	202	22,4	53	42,35%
14	Laval	19	28	26	22	19	24	30	12	17	197	21,9	57	38,40%
15	Sargé	14	17	13	37	21	17	28	33	16	196	21,8	62	35,13%
16	Baugé	21	35	24	12	22	30	15	19	15	193	21,4	52	41,24%
17	Anjou Golf	21	28	16	35	18	18	11	30	15	192	21,3	40	53,33%
18	Le Croisic	21	24	34	12	21	22	14	18	25	191	21,2	39	54,42%
19	Les Sables d'Olonne	20	15	34	30	19	20	15	26	8	187	20,8	50	41,56%
20	Saint Sébastien	26	22	16	14	12	22	17	18	19	166	18,4	35	52,70%
21	Nantes Vigneux	18	12	18	29	15	9	10	16	24	151	16,8	57	29,43%
22	Le Mans	22	13	24	20	4	16	24	9	11	143	15,9	50	31,78%
23	Saumur	22	19	6	15	24	11	10	11	17	135	15,0	48	31,25%
24	Carquefou	17	21	15	9	9	12	10	15	23	131	14,6	40	36,39%
25	Sablé	11	15	10	5	16	12	10	10	18	107	11,9	22	54,04%
26	Saint Sylvain d'Anjou	10	10	11	11	11	15	13	7	9	97	10,8	19	56,73%
27	La Bretesche	15	17	21	9	7	5		14	6	94	10,4	28	37,30%
28	Alençon	18	14	8	7	7	9	6	4	16	89	9,9	34	29,08%
	Total tour	692	689	675	651	642	636	626	604	546	5761	640,1	1524	42,00%

- En moyenne 42 % des adhérents participent aux compétitions stableford
- 4 clubs ont une participation moyenne inférieure à 12 joueurs
- En moyenne 68 % des participants sont des joueurs extérieurs ce qui est mieux qu'en 2022

○ Compétitions Stableford – Rencontres à plus de 120 joueurs

Les plus importantes participations		
LA BAULE 5	149	La Baule 63
LA BRETESCHE 8	148	La Baule 51, Pornic 49
NANTES ERDRE 5	140	Ntes Erdre 40, Guerande 39, Cholet 33
SAVENAY 7	139	Savenay 40, Pornic 42, La Baule 34
ST JEAN MONTS 2	136	St Jean 43, Ntes Erdre 37
ST JEAN MONTS 7	134	St Jean 42, Guerande 43, Cholet 34
NANTES ERDRE 1	131	
PORNIC 1	131	
GUERANDE 3	130	
GUERANDE 6	129	
CHOLET 3	127	
CARQUEFOU 6	126	
LA BAULE 1	126	
LA DOMANGERE	123	
NANTES VIGNEUX 9	122	
CARQUEFOU 3	121	
ANGERS 4	120	

et leurs conséquences.

- Gestion des inscriptions sur deux jours.
- Parfois la fermeture des inscriptions avant la date prévue et l'exclusion des joueurs qu'elle entraîne

Nous allons travailler à la mise en place de règles claires pour 2024 pour éviter les désagréments qu'ont pu rencontrer certains en 2023.

b) **Participation aux compétitions Greensome**

		2018	2019	2020	2021	2022	2023
GREENSOME	1er tour		576		554	474	450
	2ème tour		498		336	382	376
	3ème tour		514		398	344	332
	Finale		124		114	98	90
TOTAL		1646	1712		1402	1298	1248

Les participations aux compétitions "greensome" sont légèrement inférieures à 2022 mais très éloignées des chiffres 2018 et 2019

Détail des participants par rencontre pour les clubs qui recevaient en 2023 :

Clubs	Tour 1	Clubs	Tour 2	Clubs	Tour 3
Guérande	104	Le Croisic	134	Baugé	82
Sargé	68	Saumur	164	Bourgenay	38
Angers	116	Saint Sébastien	24	La Baule	146
La Domangère	58	Alençon	54	Laval	20
Pornic	104			Pays de St Gilles	46
Total	450	Total	376	Total	332
Moyenne/tour	90	Moyenne/tour	94	Moyenne/tour	66,4

Finale	Les Sables d'Olonne	90
---------------	----------------------------	-----------

c) Rencontres Interzones

INTERZONES 2022			INTERZONES 2023		
Rencontre	sur le golf de	Participants	Rencontre	sur le golf de	Participants
Quatre 1ers	Sablé	79	Trophée Julaude	Sablé	49
Quatre 2èmes	Carquefou	83	Trophée Honneur	Anjou Golf	65
Quatre 3èmes	Laval	26	Propotion 1	Laval	48
Quatre 4èmes	Baugé	54	Promotion 2	Baugé	40
Quatre 5èmes	Savenay	99			
6èmes et 7èmes	Avrillé	74			
Total 2022	6 rencontres	415	Total 2023	4 rencontres	202

Ces rencontres dont l'objectif était de permettre aux joueurs de jouer sur d'autres parcours que ceux de leur zone, ont été peu suivies en 2023.

Le délai court entre le tour 9 stableford et les interzones explique en partie cette faible participation.

En 2024 les clubs qui recevront seront attribué dès la publication du calendrier et nous réfléchissons à une modification de l'organisation de ces interzones.

d) Trophée et criterium Michel Rault

	2018		2019		2022		2023	
	1er tour	2ème tour	1er tour	2ème tour	1er tour	2ème tour	1er tour	2ème tour
Trophée mixte	23	23	39	33	9	12	22	17
Criterium D	8	7	12	43	4	4	7	9
Criterium M	47	39	39	10	22	10	19	17
Total	78	69	90	86	35	26	48	43
TOTAL	147		176		61		91	

Même si la participation 2023 a été plus forte qu'en 2022, nous ne pouvons pas nous en satisfaire.

Nous proposerons donc à l'AG une autre formule de jeu, sans doute un scramble à 2 qui se jouera sur 4 golfs différents avec une limitation à 120 joueurs par rencontre.

Cette nouvelle formule sera proposée à l'AG.

e) Participation aux finales du 10 octobre

- 140 participants à Nantes Erdre
- 125 participants à Carquefou

Très bon niveau de participation qui a obligé organiser des départs la veille.

2) Préparation de la saison 2024

a) Calendrier général de l'année 2024 (ci-joint)

Le calendrier définit les dates des MP, Stableford, Greensomes et autres rencontres

Il prend en compte les championnats de France Seniors, Seniors 2 et Seniors 3 ainsi que les dates des Trophées seniors de La Ligue.

b) Tableau des Match Play 2022 (ci-joint le fichier correspondant)

- Il y a 16 équipes dans chaque division et la nécessité de faire jouer deux équipes de la zone ouest avec des équipes de la zone est. Dans les tableaux de chaque division, ces deux équipes ont été choisies en fonction de leur plus grande proximité de la zone est et elles joueront les 1/8 et les 1/4 contre des clubs relativement proches.
- Répartition des équipes par division en fonction des montées et des descentes de 2023

	1ère division		2ème division		3ème division
Est	Baugé A	Est	Le Mans A	Est	Laval B
	Laval A		Anjou A		Avrillé B
	Avrillé A		Alençon		Baugé B
	Nantes Vigneux A		Saumur B		Cholet A
	Sargé A		Sargé B		Le Mans B
	Nantes Erdre A		Angers A		Sablé A
	Carquefou A		Guérande A		St Sébastien B
	Saumur A		L'Île d'Or A		Angers B
Ouest	Pays de St Gilles A	Ouest	Cholet B	Ouest	La Baule A
	Le Croisic A		Savenay A		Pornic A
	Les Sables d'Olonne A		L'Île d'Or B		Pays de St Gilles B
	St Jean de Monts A		Guérande B		Bourgenay GC B
	Bourgenay GC A		St Jean de Monts B		Les Sables d'Olonne B
	La Domangère A		Nantes Erdre B		La Bretesche A
	Saint Sébastien A		La Baule B		Savenay B
	Nantes Vigneux B		Pornic B		La Domangère B

- Additif au règlement des MP concernant l'autorisation de chariot.
 - ✓ En 2023 lors d'une demi-finale une équipe s'est scratchée le club qui la recevait ayant interdit l'utilisation de chariots.
 - ✓ Il nous a semblé, compte tenu de la moyenne d'âge de nos joueurs, que l'autorisation des chariots devait être systématique pour les rencontres MP
 - ✓ En conséquence, **en 2024, lorsqu'un club qui reçoit ne sera pas en mesure d'autoriser les chariots, il devra s'organiser pour jouer la rencontre sur terrain neutre.**

c) Affectations : Greensomes et autres rencontres

Le tableau est en cours de finalisation, il vous sera communiqué en même temps que le calendrier 2024.

d) Championnat stableford 2024

i Maintien de la formule à 3 zones avec 9 tours

ii Composition des zones 2024

2023	2024	2023	2024	2023	2024
Zone 1	Zone 1	Zone 2	Zone 2	Zone 3	Zone 3
Vigneux	Carquefou	Carquefou	Anger	Alençon	Alençon
Le Croisic	Le Croisic	St Sebastien	St Sebastien	Sablé	Sablé
Ile d'Or	Pornic	Anjou	Nantes Erdre	Angers	Anjou Golf
La Baule	Guerande	Nantes Erdre	Nantes Vigneux	Avrillé	Avrillé
La Bretesche	Cholet	Sables Olonne	La Domangere	Baugé	Baugé
Pornic	St Jean Monts	Cholet	La Baule	Laval	Laval
Savenay	Bourgenay	St Jean Monts	Savenay	Le Mans	Le Mans
Pays de St Gilles	Ile d'Or	Guerande	La Bretesche	Sargé	Sargé
Bourgenay	Sables d'Olonne	La Domangere	Pays de St Gilles	Saumur	Saumur

- Les deux tours à Saint Sébastien pour la zone 2 se joueront en septembre
- Le calendrier des rencontres vous sera communiqué la semaine précédent notre AG

iii Résultats par équipes 2024

- Nous maintenons en 2024 le même principe de classement des équipes :
« Somme du meilleur brut et des 4 meilleures net »

iv Remise des prix – maintien suppression de la règle des 11 heures

- Cette suppression qui avait été décidée pour 2023 s'est avérée satisfaisante pour nos membres et n'a pas entraîné de baisse de participation à la remise des prix.
- Elle est donc reconduite pour 2024

e) Bretagne / Pays de Loire

i Clubs qualifiés pour la rencontre Bretagne / PDLL 2024.

a) Pour 2024, nous prenons en compte les résultats par équipes de 2023

ZONE 1		
1	La Baule	1605
2	Bourgenay GC	1572
3	Pornic	1554
4	Savenay	1502
5	Pays de Saint Gilles	1482

ZONE 2		
1	Guérande	1612
2	Nantes Erdre	1611
3	Saint Jean de Monts	1519
4	La Domangère	1512
5	Cholet	1511

ZONE 3		
1	Avrillé	1559
2	Baugé	1555
3	Angers	1525
4	Sargé	1473
5	Laval	1470

+ Meilleur 6^{ème} : Saint Sébastien

ii Dates de la rencontre 2024

En accord avec les Bretons cette rencontre se jouera les – et – septembre

iii Clubs qui accueilleront cette rencontre (**en attente de confirmation de La Baule**)

- **La Baule** où se joueront les simples et où aura lieu la remise des prix
- **Guérande** où se joueront les doubles et la coupe des présidents.

iv Gestion de la compétition

- La gestion de la compétition sera centralisée à La Baule
- Nous utiliserons le fichier spécifique de 2021 avec reprise manuelle de la saisie des cartes dans RMS.

f) **Finales et soirée de gala 2024 mardi 15 octobre**

Les finales se joueront sur les golfs de : **La Domangère et Les Sables d'Olonne.**

En 2025 finales et soirée de gala devraient se tenir en Loire Atlantique.

3) **Autres points concernant nos compétitions**

a) **Aditif au règlement MP pour 2024 (rappel)**

- **Lorsqu'un club qui reçoit ne sera pas en mesure d'autoriser les chariots, il devra s'organiser pour jouer la rencontre sur terrain neutre.**
- **Les départs des simples doivent se faire avec 2 joueurs par partie.**

b) **Gestion des compétitions à grand nombre de participants**

Pour éviter les fermetures prématurées des inscriptions et les frustrations correspondantes, mais également pour aider les délégués dans cette gestion, nous travaillons sur la mise en place de nouvelles règles. Elles vous seront proposées lors de l'AG.

- Pour toutes les rencontres 2024 nous donnerons aux délégués (en même temps que le calendrier) le nombre de joueurs estimé compte tenu des statistiques 2023 des clubs concernés par chaque rencontre.
- Pour toutes les rencontres avec des estimations supérieures à 120 joueurs, le délégué devra impérativement ouvrir la veille un créneau de départs la veille de 11h à 13h.
- La date limite d'inscription sera réduite (elle est actuellement de 3 jours avant la compétition, elle pourra passer à 5, 6, 7 ou 8 jours (**en cours d'étude**))
- Lors de l'inscription, pour ces compétitions à fort potentiel, nous ajouterons une case à valider par le joueur : « option la veille ». Le joueur s'inscrit le jour prévu du calendrier et s'il a coché cette case, le délégué saura qu'il peut le faire jouer la veille si nécessaire. Le fait de reculer la date limite d'inscription permet d'avoir le temps de prévenir le joueur si nécessaire. (**en cours d'étude**)

c) **Utilisation des voiturettes (rappel)**

- Les voiturettes ne sont pas autorisées lors des MP
- Pour les stableford le règlement précise :

En 2023, les voiturettes ne seront autorisées pour les rencontres en stableford, qu'aux détenteurs de certificats médicaux permanents puis aux détenteurs de certificats médicaux occasionnels.

Ceci est bien maintenu pour 2024, mais il sera nécessaire de bien informer les accueils de vos golfs avant chaque rencontre.

a) **Trophée Michel Rault**

- Nous vous proposerons à l'AG de remplacer la formule actuelle sur deux tours en stableford par des rencontres en scramble à 2 réparties sur 4 golfs.
- Cette formule de jeu plus ludique devrait permettre aux joueurs de découvrir d'autres golfs sans se soucier de leur index.

b) **Trophées Interzones**

- Il est toujours difficile fin septembre de trouver des golfs disponibles dans un délai court.
- Les golfs recevant des trophées interzones seront donc choisis dès l'émission du calendrier.

4) **Perception des lots en 2023**

- Les lots de remises des prix sont appréciés dans leur ensemble
- Retours plutôt positifs sur la réduction des lots au tirage au sort et un 4^{ème} prix dans les séries mixtes.
- On envisage pour 2024 de mettre plus de boites de balles et moins de lots type clé USB ou autre

5) **Retour sur la soirée de gala**

- Compte tenu de la position centrale cette année on pouvait s'attendre à une participation plus importante (210 personnes)
- Le service était un peu long mais la disposition de la salle et surtout de la cuisine ne facilitent pas toujours la fluidité du service.
- Pour 2024 il faudrait envisager la remise des prix des finales pendant l'apéritif (si la configuration de la salle le permet.
- Autre suggestion, envisager une formule buffet ?
- Un point à souligner les dotations de nos sponsors sont de 3 500 € environ (700€ pour la Route du Golf, 2700€ pour Haut Meyreau, 100€ pour Laurent Schwartz)

6) Préparation de l'Assemblée Générale 2023 du mercredi 6 décembre au golf de l'Île d'Or.

a. Ordre du jour de l'AG

- Jean Paul Gonnnet a envoyé l'invitation à l'AG à tous les délégués.

b. Tiers sortant en 2023

2023	2024	2025
Hervé BICOT	Jean Claude HAMONEAU	Jean Paul GONNET
Eric PINTIAUX	Stephan MAUSS	Sylviane LE ROY
Michel SEVIN	Pierre ABRAHAM	Bruno PARESSANT
Francoise Van Den Broucke	Christophe PRESCHEZ	Michel PIERRE

- Hervé Bicot, Éric Pintiaux et Michel Sevin se représentent. Françoise Van Den Broucke ne représente pas.
Hervé BICOT envisage au cours de son prochain mandat trouver un nouveau trésorier qu'il pourra accompagner.

c. Appel à candidatures

L'appel à candidature a été fait dans l'invitation à l'AG envoyée par Jean Paul Gonnnet.

Les actes de candidature doivent être adressées au président et au secrétaire au plus tard le vendredi 1^{er} décembre à 20h

d. Cotisations et droits de jeu 2024

L'AG se prononcera sur le montant des cotisations et droits de jeu 2024 que nous proposons de maintenir au même niveau qu'en 2023, 50€ pour la cotisation et 5€ pour les droits de jeu.

7) Autres points

a. Les Polos

- Les polos ne seront renouvelés qu'une année sur 2.
- Nous recherchons un fournisseur qui nous garantisse une qualité supérieure et une stabilité des approvisionnements et des tailles d'une année sur l'autre.
- En 2024 le polo ne serait remis qu'aux nouveaux membres et aux membres 2023 qui ont eu de problèmes de taille et autres.

b. Proposition de changement dans les remises des prix (question de Stephan Mauss)

- La proposition :
 - ✓ Créer une série mixte dames qui en % de participation seraient moins récompensées que les hommes dans les séries mixtes

- ✓ Supprimer le quatrième prix des séries 1, 2 et 3 qui ne seraient plus mixtes mais des séries hommes.

- Pour le moment statut quo, nous conservons les répartitions 2023

c. Application des tarifs carte Club Gold au lieu du prix green fees SGPDLL (question d'Eric Friess)

- Avec la reprise de Blue Green par U Golf les clubs Blue Green bénéficient de la Carte Club Gold qui permet de bénéficier de remise de 30 à 50% selon les golfs affiliés au Club. Il y a 12 golfs sur 28 en PDLL qui sont affiliés.
- La règle, lorsqu'un groupe bénéficie d'un prix spécifique, est d'appliquer ce prix aux membres du groupe participants à une compétition quelles que soient les remises que certains des participants peuvent avoir par ailleurs.
- Certains golfs appliquent le prix le plus favorable, c'est tant mieux pour ceux qui en bénéficient.
- Le CA des SGPDLL garantit des prix de GF négociés et applicable à tous les membres, il ne peut en aucun cas intervenir auprès de golfs pour qu'ils appliquent aux titulaires de la Carte Le Club Gold le prix le plus favorable.

d. Organisation de la formule Stableford (Proposition de Nicole Larue)

- Nous remercions Nicole Larue de sa suggestion de modification l'organisation de nos rencontres stableford.
- A ce stade ses suggestions demanderaient un travail complémentaire important pour arriver à finaliser un calendrier. Ce travail n'est pas envisageable pour 2024.

8) Formations 2024

- Deux journées de formation seront organisées en début d'année, une à l'ouest l'autre à l'est
- Il y aura un certain nombre de nouveaux délégués et suppléants en 2024 et une remise à niveau de tous nous semble nécessaire, nous souhaitons que tous les clubs soient représentés. (Délégué ou suppléant)

e. Cotisations et droits de jeu 2024

L'AG se prononcera sur le montant des cotisations et droits de jeu 2024 que nous proposons de maintenir au même niveau qu'en 2023, 50€ pour la cotisation et 5€ pour les droits de jeu.

La réunion est levée à 13h